Votre contact :

Anaïs MAGNIER
Responsable Promotion Amériques
Tel: 01 40 40 81 73
Email : anais.magnier@campusfrance.org

Engagement de participation

NAFSA 2022

NAFSA 2022
ANNUAL CONFERENCE & EXPO
BUILDING OUR SUSTAINABLE FUTURE

31 mai – 3 juin 2022
Denver, Colorado

Je soussigné (nom, prénom) ....

Fonction ..... agissant pour le compte de l'établissement ci-après :

Etablissement :.....

Adresse :.....

Site web : .....

Nom de la personne responsable du dossier :.....

Noms complets des personnes que vous souhaitez **accréditer** sur le salon : .....

.....

Tel :.....

Fax :.....

E-mail :.....

Adresse de facturation (si différente) : .....
N° de Bon de commande :
……

☐ Formule Permanence

1. Participation

- Tarif membre : 3 000 Euros TTC* (2 participants max.)
- Tarif non membre : 6 000 Euros TTC (sous réserve d'acceptation préalable de CF Paris) (2 participants max.)
- Tarif Groupements et Communautés d'établissements : 6 000 Euros TTC* (base 1 table pour les journées complètes) (4 participants max.)

2. Prestations incluses

Votre espace :
- Une table réservée avec 4 chaises pendant au moins une demi-journée par jour de salon, la dernière matinée du vendredi étant en libre accès
- Groupements et Communautés d'établissements **(table durant les 3 journées complètes**)
- Une étagère ou un porte-documents
- 1 accréditation offerte par établissement, ou 2 accréditations pour les groupements ou Communautés d'établissements
- Possibilité d'augmenter le nombre de participants sur demande (100 €/personne).

Attention ! Les établissements doivent s'occuper de l'accréditation de leurs délégués directement auprès de la NAFSA. La procédure d'accréditation (et de paiement) s'ouvre **le 1er mars 2020** sur le site www.nafsa.org et le tarif ***Early Bird*** sera clôturé **le 15 avril 2022. Campus France s'occupera uniquement de(s) l'accréditation(s) offerte(s),** et enverra cette accréditation au délégué désigné par l'établissement au préalable.

En équipements communs :
- 1 poste multimédia en accès libre
- 3 prises électriques pour chargement des PC et téléphones
- Accès libre à une réserve commune
- Accueil et permanence Campus France

Communication :
- Réalisation d'une plaquette de présentation du pavillon France
- Accès au fichier de contacts des partenaires institutionnels inscrits à la NAFSA via la plateforme dédiée de la NAFSA
- **Réception française** : La Réception française aura lieu le jeudi 2 juin 2022. Chaque inscrit avec Campus France recevra pour l'invitation de ses partenaires : 8 invitations par établissement,12 invitations par Groupements et Communautés d'établissements.

☐ **y participer** ☐ **ne pas y participer**

☐ Supplément communication privilégiée

(Réservé aux COMUES ou Groupements, ayant choisi la formule Permanence, dans la limite de l'offre disponible)

1. Participation

Tarif membre : 2 000 Euros TTC*
Tarif non membre : 3 500 Euros TTC (sous réserve d'acceptation préalable de CF Paris)

2. Prestations incluses

- Mise à disposition, sur le pavillon Campus France, d'un espace publicitaire. L'image est à fournir par vos soins dans le format et les délais qui vous seront communiqués ultérieurement.
- Présence de votre logo sur le carton d'invitation de la Réception française.

☐ **y participer** ☐ **ne pas y participer**

☐ Formule Promotion

1. Participation

- Tarif membre : 2 000 Euros TTC* (2 participants max.)
- Tarif non membre : 4 000 Euros TTC (sous réserve d'acceptation préalable de CF Paris) (2 participants max.)

2. Prestations incluses

Communication :
- Réalisation d'une plaquette de présentation du pavillon France
- Accès au fichier de contacts des partenaires institutionnels inscrits à la NAFSA via la plateforme dédiée de la NAFSA
- Réception française : 3 invitations quel que soit le type d'établissement
- Accueil Campus France pour point de RDV
- Utilisation des équipements en commun (cf. plus haut)
- Possibilité d'augmenter le nombre de participants sur demande (100 €/personne).

Attention ! Les établissements doivent s'occuper de l'accréditation de leurs délégués auprès de la NAFSA. La procédure d'accréditation (et de paiement) s'ouvre **le 1er mars 2022** sur le site www.nafsa.org et le tarif *Early Bird* sera clôturé **le 15 avril 2022.**

☐ **y participer** ☐ **ne pas y participer**

**Attention ! Merci de bien vérifier que votre établissement est à jour dans le règlement de sa cotisation annuelle d'adhérent au Forum Campus France. Si ce n'est pas le cas au 24 mai 2022, votre établissement sera facturé au tarif non-adhérent.*

Merci de nous retourner ce formulaire signé avec un tampon au plus tôt et impérativement AVANT LE 21 JANVIER 2022 par email à anais.magnier@campusfrance.org.

La date de réception de ce formulaire déterminera l'ordre d'attribution des places dans la limite de la jauge sanitaire autorisée et des espaces disponibles.

☐ **Je déclare avoir lu et accepter le règlement de participation**

Bon pour engagement de participation

Date, cachet et signature de l'établissement